ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

James H. Maloney vs Mme B. McFeely et son mari B. McFeely pour autoriser et assister elle et B. Mc Feely.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,760, 19,761, 19,762 et 19,870—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la porte de la Maison Cour No 349 rue Carondelet dans le premier district de cette ville, le LUNDI, 30 janvier 1899, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mme B. Feely et B. Feely son mari, à aider, autoriser et assister sa dite femme et B. McFeely en et dans le procès suivant, numéroté et intitulé, B. McFeely vs James H. Maloney et als., No 57,925 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "A".

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.
21 jan—21 25 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de François Bellair ou Bellaire ou Belaire.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,454 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivron t la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma Louis administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
25 janv—25 29—fév 3

Antonio Menendez vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 51,897—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Lochte, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
21 jan—21 25 30 Greffier.

Succession de M. et Mme Frank M. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 58,286—Division E.—Attendu que Preston F Hall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus M. et Mme Frank M. Hall, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
24 janv—24 28—fév 2 Greffier

Succession de John L. Newman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,284—Division C—Attendu que Mme Uranie Walker, veuve de feu John L. Newman, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John L. Newman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Henry Chiapella, avocat de la succession.
17 janv—17 21 26

Succession de John Storch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,296—Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Storch, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
18 jan—18 22 27 Greffier.

SCHWARTZ Foundry Co., Lt'd.

Autrefois Fonderie de Leeds.

Manufacturier de Machines à Sucre de toute description.

Travaux de réparation de tout genre. Travaux pour Sucreries et Bateaux à Vapeur une Spécialité.

Arbres de couche cylindre aussi large que 18 pouces de diamètre en stock.

Attention immédiate et prompte livraison garantie sur toutes réparations.

Notre Département de Fourniture attaché à la fonderie tuyaux, soupape, K Fittings, emballage, tuyaux en fer froncé, et un complet assortiment de fournitures pour sucreries.

Nous faisons une spécialité de couper les tuyaux selon les esquisses.

Nous sommes les agents de la célèbre Peerless Flue Brush.

Téléphone à longue distance dans le département de la Fonderie, 525. Téléphone à longue distance dans le département des fournitures, 501

SCHWARTZ FOUNDRY CO., Ltd.
Encoignure de l'avenue Howard et de la rue Constance.
4 déc—3m dim mer

CHARBON

Cannel Breckenridge.
Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de gaz et de fonderie.
EN VENTE CHEZ—
W. G. COYLE & Cie.
323 rue Carondelet, coin Union.
20 mars

FRANK S. WALSHE,
AGENT,
Charbon et Coke,
301 rue Carondelet.
Téléphone 22.
Les ordres des familles remplies avec promptitude.
6 jan—1m

AVIS.
Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.
Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre
J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers
J. S. LANDRY, Surintendant.

PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES. —GRUNEWALD.
715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

VENTE D'UNE VACHERIE
Mercredi 25 Janvier 1899, à 11 heures A. M., **Au No 4595 rue St Claude, près de la rue Kentucky.**

12 vaches, 2 chevaux, 1 wagon à [4] roues, 1 charrette à lait à [2] roues, 1 wagon à Ressort [4] roues, Bidons, et tous les ustensiles nécessaires
Conditions—A la vente.
LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.
22 jan—22 23 24 25

Bayne & Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James S. Richardson VERSUS Héritiers de E. Richardson et Al.

No 58,140—Cour Civile de District, Division C

En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu le 13 janvier 1899 et signé le 20 janvier 1899 dans l'affaire ci-dessus intitulée, Moi, J. L. Onorato, Encanteur, procéderai à la vente aux enchères publiques, le MARDI, 28 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette ville, à la plus haute enchère—

1° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, Dorgenois et Canal désigné par le numéro 1 sur un plan de Edgar Pilié voyer, en date du 23 décembre 1898, conformément auquel dit plan ledit lot mesure; commençant à une distance de 118' 9" 3'" de la rue Broad 47' 11" 3'" sur l'avenue Cleveland, ensuite 133' 8" sur une ligne séparant le dit lot du lot No 2, ensuite 46' 5" sur une ligne oblique courant vers l'avenue Cleveland, ensuite 30' 5" 6'" sur une ligne parallèle à l'avenue Cleveland et courant vers la rue Broad et ensuite 90' 6" sur une ligne parallèle à la rue Broad et courant vers le point de départ sur l'avenue Cleveland.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même ilet et adjoignant au lot ci-dessus désigné par le No 2 sur le dit plan et mesurant 32' 5" 2'" sur l'avenue Cleveland, ensuite 133' 8" sur la ligne le séparant du lot No 1, ensuite 28' 2" sur une ligne perpendiculaire courant vers la rue du Canal; ensuite 22' de largeur dans le fond et 159' 10" 3'" de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3.

3° Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même ilet et adjoignant au susdit, désigné par le No 3 sur le dit plan et mesurant 34' 4" sur l'avenue Cleveland, 150' 10" 3'" de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, 34' 4" de largeur dans le fond et 159, 10" 3'" de profondeur sur l'autre ligne de côté.

4° Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Palmyre Broad, Dorgenois et Banks, désigné par les Nos 18, 19 et 20 sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 23 décembre 1898, lesquels dits lots mesurent chacun 30' sur la rue Palmyre par 165' 2" 4'" de profondeur entre lignes parallèles.

TERMES ET CONDITIONS.

Un quart ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et la balance à un, deux et trois ans de crédit, pour les billets portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement, et garanti par hypothèque et lien du vendeur et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, comprenant 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas d'un procès pour les billets. L'acquéreur assumera en outre et au-dessus de son enchère les taxes de l'année 1899; 10 0|0 de dépôt devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant A. J. Villeré, Esq., notaire.
Plans à la Bourse.
BAYNE & ONORATO,
826, Rue Commune.
24 jan—24 25 29 30—fév 5 6 12 13 19 20 26 27 28

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN PLACEMENT DE CHOIX

La Résidence en Briques à deux Etages.

No — rue Poeyfarre près Annonciation

In re Johanna Moragas et al vs Loretta Moragas et als.

No 18,794—Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 21 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune en vertu d'un jugement rendu le 13 janvier 1899 et signé le 20 janvier 1899 in re Johanna Moragas et al versus Loretta Moragas et als No 18,794 du dossier de ladite cour il sera vendu aux enchères publiques, pour effectuer un partage, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet No 121 borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher désigné comme lot No 3 sur un plan de Joseph Pilié, en date du 25 janvier 1841 et annexé à un acte de Félix Grima, en date du 25 janv er 1841 et mesurant 20 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur la rue Poeyfarre par 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de large courant de la rue Annonciation à la rue Foucher commune au dit lot et autres; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant la résidence en briques à deux étages de choix et avec commodités, No —rue Poeyfarre près de toutes les commodités; bonne cour, et allée commune dans le fond; en face des moulins à coton de Maginnis, près des marchés, églises et écoles, commandant de bons locataires.

Conditions:—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de l'acte de vente jusqu'au paiement garanti par hypothèque et liens et privilège du vendeur sur ladite propriété avec la clause de 5 0|0 honoraires d'avocats en cas de forclosure, pacte de non aliendo sans estimation et toutes autre clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assurer les bâtisses et transférer les polices aux porteurs des billets, d'assumer le paiement des taxes de 1899 en plus et au delà du prix d'adjudication et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication, le loyer devant revenir à l'acquéreur à partir de la date du passage de l'acte de vente. L'acquéreur devant prendre la police d'assurance sur la propriété et en rembourser la prime pour le terme non expiré et payer les timbres du Revenu Internal des Etats-Unis dans l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire.
21 janv—21 24 31—fév 7 14 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Mme Martha Morgan autorisée par son mari, vs Tony Geryjohn.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 19,629—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, coin des rue Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 28 janvier 1899, à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 Mulet, Rênes et Bride.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré, en mon bureau

Conditions—Comptant sur les lieux
A. F. CHEVALLEY
Constable, Quatrième Cour de Cité.
19 jan—19 23 28

VENTES A L'ENCAN.

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Sans limite ou réserve.

LOT DU CINQUIEME DISTRICT.

En un crédit de 12 mois.

Michael Rooney vs Ses Créanciers.

No 53,863.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 février, 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières. No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, daté et signé le 13 janvier 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain lot de terre dans la Paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis le côté inférieur du Troisième District dans cette ville, dans le morceau de terre contigu et comprenant le Canal Verret et désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 2, lequel est borné par les rues Henden, Alix, Washington et Peters, selon le plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 8 mars 1858, et annexé à un acte de partage de certaine propriété, passé pardevant James Graham, notaire, le 5 juin 1858. Ledit lot mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Washington sur une profondeur sur la ligne le divisant du lot No 7 de 130 pieds 8 pouces et 3 lignes, et sur la ligne le divisant du lot No 9 de 130 pieds 7 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Pour le prix entier d'achat un crédit de douze mois, et l'acquéreur devant exécuter son bond là-dessus d'après la loi. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 jan—15 22 29 —fev 5 12 19 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Productif dans le Quatrième District.

Nos 3252 et 3254 rue St-Thomas, entre les rues Pleasant et Toledano.

Mardi, le 31 Janvier 1899.

Succession de Mme Anna Maria Zeller—No 57,334 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—A la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 22 décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, (autrefois Fulton), Pleasant, Toledano et Tchoupitoulas, désigné par le No 6, et mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Fulton, 84 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 7 et 25 pieds 2 pouces et 3 lignes dans le fond, le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, dépendance et citerne, et sont connus par les numéros municipaux 3252 et 3254 rue Fulton (maintenant rue St Thomas).

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur: la proportion de crédit, s'il y en a, en un et deux ans ou un an en billets à l'option des acquéreurs devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès; la propriété devant être conservée assurée et la police transférée: 10 pour cent devant être déposé au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Legier, notaire.
31 déc—31—janv 1 8 15 22 29 à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION ENTREPRENEURS!!!

Vente de Grès, non-réclamé au Dépôt Poydras du Chemin de fer Illinois Central, Hangar No 7.

LUNDI, 30 janvier 1899, à 10 h. A. M.

JE procéderai à la vente aux Enchères Publiques, conformément à l'acte 124 de la session de 1890 de l'Assemblée générale de la Louisiane, autorisant la vente par crieur public de tout fret non réclamé et régularisant la disposition des produits de la dite vente, etc., au Dépôt ci-dessus cité, pour le compte de ceux que cela concerne, ce qui suit à savoir:
24,000 livres de grès.
Conditions — Comptant sur les lieux et la livraison immédiate requise sans exception.
W. H. FITZPATRICK, encanteur.
Bureau 336, rue Carondelet.
18 janv—18 22 29 30.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E — No 57,930. Succession de James S. Richardson. **Jeudi, 16 février 1899,** à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune Nlle-Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hennen — Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 57,930, in re, succession de James S. Richardson, daté et signé le 4 janvier 1899, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la suivante décrite propriété au dernier et plus haut enchérisseur. Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Prytanée, Deuxième et Troisième, mesurant 125 pieds de face à la rue St-Charles sur 213 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxième, entre lignes parallèles. Termes et Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, du jour de la vente jusqu'à ce qu'ils soient payés et garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acquéreur assumant en plus et au-dessus de son enchère les taxes pour l'année 1899. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Villeré notaire. Les candélabres et les installations de gaz ne sont point compris dans cette vente.
14 jan—14 15 22 29—fév 5 12 13 14 15 16

MALADIES NERVEUSES
Guérison Certaine
PAR LE
Sirop Henry Mure
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.
POUR LA GUÉRISON DE:
EPILEPSIE, HYSTERIE — VERTIGES
HYSTERO-EPILEPSIE — CRISES NERVEUSES
DANSE DE SAINT-GUY — MIGRAINES
DIABETE SUCRE — INSOMNIE
MALADIES du CERVEAU — EBLOUISSEMENTS
et de la Moëlle Epinière — CONGESTIONS Cérébrales
CONVULSIONS — SPERMATORRHÉE
Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (France).

VENTES A L'ENCAN.

Macon Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PASCAL LESTELLE.

No 57,405—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur-Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de deux ordres en date du 14 décembre 1898 et 19 décembre 1898 et un ordre supplémentaire en date du 21 décembre 1898, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

1° Deux certains lots de terre situées dans le Sixième District de cette ville, faubourg Plaisance, ilet avenue Louisiane, Delachaise, Magasins et Constance, désignés par les lettres "A" et "B" sur un plan annexé à un acte passé pardevant J. R. Legier, notaire, et mesurant chacun conformément au dit devis 26 pieds 6 pouces 2 3-12 lignes de face à l'avenue Louisiane par 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot "B" forme l'encoignure de l'avenue Louisiane et de la rue Magasins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; sujets à un bail expirant le 1er janvier 1901 au taux de $480 par an.

2° L'emplacement d'affaires de premier ordre à l'encoignure des rues Levée, South Peters et Nuns, dans l'ilet borné par la rue Ste-Marie, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant une buvette, cinq chambres, hangars, citerne et écurie. Les terrains sur lesquels ces bâtisses se trouvent appartiennent à la ville de la Nouvelle-Orléans, et est loué au vendeur à raison de $150 par an, payables annuellement, en avance, jusqu'au 18 mars 1905, que l'acquéreur des bâtisses doit assumer en plus et au-dessus du prix d'achat à partir du 19 mars 1899. La succession vend seulement les bâtisses sur lesdits terrains, comprenant les installations de la buvette et le droit d'occupation sous ledit bail. L'acquéreur desdites bâtisses aura le droit de les changer de place au moment de l'expiration dudit bail. Tout conformément au contrat du bail passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 29 juin 1892 et un acte passé pardevant John R. Legier, notaire, le 30 juillet 1892 et les ordonnances Nos 6346, 6427 et 9033 dans lesquels documents les particularités en plein seront trouvées, et des copies desquelles peuvent être vues dans le Bureau des Encanteurs et seront exposées au moment de la vente.

3° Trois certains lots de terre dans le faubourg Delord 1er District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, Erato, Thalie et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur deux plans séparés, un par C. T. Zimple, voyer, déposé comme plan 2 dans le bureau de T. Grima, ancien notaire, et l'autre par C. A. Hedin, architecte, déposé comme plan 18, fait le 1er février 1848 dans le bureau de J. E. Holland, ancien notaire, lesdits lots sont aussi désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur le plan de la ville, s'aloignant et mesurant chacun 22 pieds 8 pouces 9 lignes de face à la rue Peters par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, loué au taux de $420 par an.

4° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 5, dans l'ilet borné par Franklin, Douane, Canal et Tremé, sur un plan par H. Pilié, en date 29 mai 1848, et déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier, ancien notaire ledit lot formant l'encoignure des rues Douane et Franklin et mesure, mesure américaine, 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Douane, sur 114 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Franklin, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, vendus sujets au bail expirant le 31 mai 1899, avec privilèges de deux ans, au taux de $40 par mois pour 4 mois, $50 par mois pour 8 mois, faisant $560 par an.

5° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Conti, St-Louis et Bourbon, désigné par la lettre "W" sur un plan dressé par A. de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879 et conformément auquel ledit lot mesure 62 pieds 4 pouces 1 ligne de face sur la rue Dauphine par une profondeur de 80 pieds 1 pouce 4 lignes et entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Se loue au taux de $468.00 par an.

Termes et conditions—Pour la propriété premièrement, troisièmement, quatrièmement et cinquièmement décrite, un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans, pour des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque, avec liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final.

Pour la propriété secondement décrite, comptant.

Sur toute la propriété, les acquéreurs assument les taxes dues et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication: 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

La possession de la propriété sera donné à la signature des actes de vente. Le loyer des dites propriétés sera collecté et appartiendra à la succession jusqu'à la signature des actes de vente.

Actes de vente pardevant John R Legier, notaire, aux frais des acquéreurs lesdits actes devant contenir les clauses usuelles de sécurité.

Aussi, à 10 heures A. M., au local encoignure des rues Levée et Nuns, les meubles qui s'y trouvent, comme par inventaire, sur des conditions comptant.
25 déc—25—jan 1 8 15 22 26

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE SIMPLE No 2316, Avenue Palmer.

SUCCESSIONS DE LAWRENCE WILLIAMS ET MARY WILLIAMS, NÉE BEAUFORT.

No 57,937—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

MARDI, 7 FEVRIER 1899, A MIDI.

A LA BOURSE DES ENCANTEURS, No 840, RUE COMMUNE.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 640 rue Gravier—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 20 décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, (maintenant avenue Palmer) les rues Edmond, Victor, (maintenant Magnolia) et Léonce, (maintenant Clara) désigné comme ilet No 11 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 22 mai 1867; le dit lot est désigné par le No 17, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay (maintenant Palmer), sur 110 pieds de profondeur et comme largeur dans le fond de 29 pieds 11 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, contenant 2 chambres et cuisine.

Conditions—La moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an à 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Acte de vente pardevant Fred Zengel notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.
7 janv—7 15 22 29—fév 5 7

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératives —DANS LES— Deuxième et Troisième Districts.

COIN

QUARTIER et PETERS, édifice en briques à trois étages, le rez-de-chaussée occupé par "JIM'S SALOON," les étages supérieurs ayant 9 chambres. En face de L'HOTEL DE LA MONNAIE et du Ferry du Troisième District, près du Marché Français et du dépôt du chemin de fer SOUTHERN PACIFIC. Comme placement d'argent il n'y a rien de supérieure. Loué à bail jusqu'au 30 juin 1902 à raison de $540 par an, payable $45 par mois.

COIN

DAUPHINE et PORT. Elégante bâtisse à un étage avec attic, à deux corps de logis, connue par les numéros municipaux 2701 et 2703 rue DAUPHINE, le No 2703 loué à $10 par mois, le coin occupé par les vendeurs.

Nos 3319, 3321, 3323, 3325

Rue REMPARTS, deux maisons à deux corps de logis chaque, loué chaque $16 par mois.

COTTAGE

Attenant à l'arrière des propriétés ci-dessus. Loué $5 par mois.

Succession de Henry Bittern.

No 5,391—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune,

Mercredi, 1er Mars 1899,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique au **New Orleans Real Estate Exchange,** No 717 rue COMMUNE, entre les rues ST. CHARLES et CARONDELET, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 13 janvier 1899, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

SECOND DISTRICT.

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters (autrefois Levée ou Chemin Public) Gallatin Quartier et Hôpital, formant l'encoignure des rues Peters et Quartier et et mesurant 27 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Peters, 26 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond 91 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur et face à la rue Quartier et 84 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne opposée.

Les améliorations comprennent un édifice à trois étages en briques dont le rez-de-chaussée occupé par le Gem's Saloon, les étages supérieurs ayant 9 chambres, citerne hydrant, latrines, etc. Vendu sujet au bail expirant le 30 juin 1902 à raison de $540 par an payable $45 par mois.

TROISIEME DISTRICT.

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 254, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Port et St Ferdinand, mesurent 29 pieds 5 pouces 2 lignes face sur la rue Dauphine sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Port, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent une très élégante bâtisse à un étage avec attic à deux corps de logis ayant quelques 6 chambres de chaque côté, citerne, latrines, etc., connue sous les numéros municipaux 2701-2703 rue Dauphine. Le No 2703 est loué $10 par mois le No 2701 occupé par les vendeurs.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 360 borné par les rues Remparts, St-Claude, Désiré et Piété, lequel lot est désigné par la lettre "C" sur un croquis d'Espar Pilié, député voyer de ville daté le 24 septembre 1898, d'après lequel croquis commençant à une distance de 117 pieds de l'encoignure Désiré, mesure 31 pieds 6 pouces face à la rue Remparts, 31 pieds 4 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond et 106 pieds de profondeur, lequel lot est composé de la portion de face moins un morceau de 7 pieds 5 lignes du lot No 3 et 2 pieds 6 pouces du lot No 1. Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage à deux corps de logis, ayant chaque 3 chambres, citerne, latrines, etc. Louée $16 par mois. Connue par les Nos municipaux 3223-3225 rue Remparts.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la précédente décrite propriété et la touchant au côté vers la rue Piété, et d'après le croquis ci-dessus mentionné, est désigné par la lettre "A" commençant à une distance de 149 pieds de l'encoignure Désiré mesure 30 pieds 3 pouces et 2 lignes face à la rue Remparts sur 30 pieds 1 pouce, 3 lignes sur la ligne du fond et 106 pieds de profondeur, borné du côté de la rue Piété par une allée, 13 pieds de large commune au dit lot et autres lots.

Les améliorations consistent en une maison double ayant 8 chambres, citerne, latrines, etc. Louée $16 par mois, connue par les Nos 3319-3321, rue Rempart.

5° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et la touchant dans le fond et d'après le même croquis ci-dessus mentionné ledit lot est désigné par la lettre "B" et mesure d'après ledit croquis 33 pieds 3 pouces de face à ladite allée commune de 13 pieds de large, la même mesure sur la ligne du fond, 29 pieds 5 pouces 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Remparts touchant le lot "A" et 29 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne opposée touchant une autre allée en commun, 20 pieds de large sur 60 pieds de profondeur face à l'allée de 13 pieds de largeur. Les améliorations comprennent un cottage avec 2 chambres et un cabinet, citerne, latrines, etc. Loué $5 par mois.

Termes et Conditions: Un tiers ou plus comptant, balance à un crédit de un ou à un et deux ans garanti par les billets des acquéreurs portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite et toutes les clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de ventes de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et de payer les timbres de l'Internal Revenue des Etats-Unis sur le prix de la vente et d'avoir droit aux loyers que de la date du passage de l'acte de vente et de payer les taxes de 1899 en sus du moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire public, aux frais des acquéreurs.
25 jan—25—fév 1 8 15 22—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRAND COFFRE-FORT,

Construit Particulièrement pour les Affaires de **PRÊTEUR SUR GAGES**, Vitrines, Meubles de Bureaux, Etagères Vitrées.

Antonin Anglade et als vs William Anglade.

No 57,140 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E".

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mardi, 31 Janvier 1899,

à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, à l'encoignure Bourbon et Conti, en vertu d'un jugement rendu et signé le 15 décembre 1898 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions: Comptant, au moment de l'adjudication.
19 jan—19 25 29 31

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN

Jno H. O'Connor & Cie.

ATTENTION!

Spéculateurs, Placeurs, Hommes de Courses et Propriétaires d'Ecuries.

Une grande Occasion d'Acquérir une Splendide Etable avec 55 stalles doubles et de Grands Terrains. Adjacent aux Fair Grounds, et Touchant au "Orleans R. R. Co. Car Barns."

A L'ENCAN.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques:

L'écurie à un étage et demi, en bois, avec toit en ardoises, contenant 55 grandes stalles, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, White, Chemin de Gentilly et la rue Dupré. Le terrain est composé de 6 lots, Nos 1 à 6 inclusivement, et mesurant ensemble 123 pieds 5 pouces et 2 lignes de face au chemin de Gentilly et la rue Dupré, par 186 pieds de profondeur et de face à la rue Lapeyrouse, entre lignes parallèles. Vendu sujet à bail au "Crescent City Jockey Club". Possession des propriétés suivantes à partir du 15 avril 1899.

Conditions de la vente Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 7 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les autres clauses de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues pour 1899 et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur comprenant les timbres de revenue de guerre pardevant A. Hero Jr, notaire.
24 jan—24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Localité d'Affaires bien Etablie dans le Troisième Ward.

LA GROCERIE et BUVETTE

A l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman

—ET LA—

Propriété Vacante

Dans le Premier Distrtrict

Sur les rues Cortez, d'Hémécourt et Scott.

A L'ENCAN.

Succession de Armand Schall.

No 57,137—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune. — JEUDI, 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 21 décembre 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 437, borné par l'avenue Cleveland (anciennement Gasquet ou Jackson), les rues Palmyre, Roman et Derbigny. Le dit lot mesure 27 pieds de face sur l'avenue Cleveland par 61 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur et de face sur la rue Roman, entre lignes parallèles, mesure américaine, la dite portion de terre étant bornée dans le fond par la propriété vendue à J. Delage le 7 avril 1868

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent la bâtisse à deux étages occupée comme grocerie et buvette en bas et résidence à l'étage supérieur.

2° La moitié de l'intérêt indivisé dans sept (7) lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, étant une portion de terre comprise dans l'ilet No 736, borné par les rues Cortez, Scott, Baudin et D'Hémécourt, et conformément à un plan d'arpentage fait par C. Uacas Lewis, député voyer, et déposé dans l'étude de Fred. Deibel, notaire, et mieux décrit et connu comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19.

Lot No 13 forme l'encoignure des rues D'Hémécourt et Cortez, et mesure 24 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Cortez par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot No 19 forme l'encoignure des rues Scott et D'Hémécourt et mesure 24 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Scott par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lots Nos 14 et 18 mesurent chacun 23 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue D'Hémécourt par 122 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tous les mesurements étant plus ou moins.

Lots Nos 15, 16 et 17 mesurent chacun 23 pieds 11 pouces et 3 lignes de face sur la rue d'Hémécourt par 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions de la vente, comptant—Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1899 et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente, comprenant les Timbres de Revenus de la Guerre, aux frais des acquéreurs, pardevant A. W. Long, notaire.
dec 23—23 25—jan 1 8 15 22 26

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Moitié de l'Intérêt Indivisé

Succession de Madison Harrison.

No 58,119—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune dans le Premier District de cette ville le MARDI 21 février 1899 à midi, les propriétés décrites ci-dessous à savoir.

Une moitié de l'intérêt indivisé dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lequel dit lot est désigné par le No (3) trois de l'ilet No (18) dix-huit lequel est borné par les rues Paniston, Perrier, Général Taylor et Coliseum, conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt voyer, le 8 septembre 1864. Une copie duquel est annexée à un acte passé dans l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville le 24 janvier 1866, le dit lot mesure trente et un (31) pieds de face sur la rue Perrier par cent pieds (100) dix (10) pouces et trois (3) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.
E. A. CARRERE, Encanteur
806, rue Perdido.
21 jan—21 28—fév 4 11 18 21

NOUVEL
HOTEL ST-CHARLES
Bains Turques, Russes et Simples, ouverts jour et nuit.
Jours pour les dames: Lundis, Mercredis et Vendredis, de 8 A. M. à 1 P. M.
Chiropédistes et manicures expérimentés, massage, etc.
A. R. BLAKELY & CIE,
Propriétaires
2 nov—7m

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.
Coin St-Charles et Canal.
Depot de Passagers,
Tête de l'Avenue Esplanade
TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	arrivée
Express de la Californie. No 20....8:40 p. m.	No 19....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m.	No 17....6:40 p. m.
M. L. et T Local No 50 ...8:15 a. m	No 51....5:45 p. m.

Le célèbre Sunset Limited, sans changement à Los Angeles et San Francisco, quitte la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis, à 11 heures A. M. Arrive à la Nouvelle-Orléans tous les samedis et mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mardis, jeudis, vendredis et dimanches soirs pour San Francisco directement.
fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG R'Y.
VICKSBURG SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibulés Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	6:00 p.m.	7:00 a.m.
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:35 p.m.
Part de Meridian	12:01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati	7:30 p.m.	

Seulement 25 1|2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Va. Washington, D. C., seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.
W. STOMS, Ass't Gen. Pass. Agent.
GEO. H. SMITH, G. P. A.
1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 4 déc. 1898.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.
No 2, départ, 8.00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M.
Pour Fulton, Ky, et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R.
No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M.
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation
No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9:20 A. M.
S'arrête à toutes les stations.
Bureau des billets, St-Charles et Commune.
W. A. KELLOND, Ass. Agent Gén des Pass.
WM MURRAY, D P. A. Nlle-Orléans.
28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.
EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN
Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No.	Départs
1 fast line	7:05 pm	2 fast m'l.	7:45 pm
3 fast mail	7:40 am	4 limited.	11:15 am
5 limited	8:30 pm	6 fast line	7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex	4:00 pm

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.
JOHN KILKENY, Div. Pass Agent
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky
1 mars—au 31 déc

SR Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York via le Great Washington & Southwestern.

	Vestibule Limite No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P.
Quitte "	12:00 midi	11:50 P.
Arrive à Washington	8:42 A. M.	9:35 P.
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P.
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:58 A
" New York	12:43 P. M.	6:23 A.
" Boston	8:30 P M	3,30 P.

No 38 courant sans changement des Chars Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,
704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.
J. M. Knigt, Ass't Agent de Pass. et Billets
M. R. Pawers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass. Atlanta, Gie.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass. Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D. C.
17 déc